

CONCEVOIR LES ESPACES VERTS DES PETITS LOTISSEMENTS. CONNAÎTRE LES MATÉRIAUX ET VÉGÉTAUX POUR BIEN CHOISIR

Connaitre les bases des espaces verts pour concevoir son aménagement paysager en prenant compte de l'entretien des espaces verts dès la conception. Proposer des aménagements durables et économique en participant à la biodiversité et réussir l'intégration paysagère du projet et créer un « beau » lotissement.

OBJECTIFS

- Connaitre les végétaux et matériaux selon leur usage, leur prix, leur évolution dans le temps, la région et la configuration du terrain.
- Prévoir l'entretien et leurs coûts
- Sensibiliser à l'environnement et à la biodiversité
- Prévoir l'entretien et leurs coûts

CONTENU

- **Le contexte**

L'intérêt des espaces verts

- Les éléments à connaitre pour qualifier son espace vert : l'usage, l'ensoleillement, la terre, les volumes, l'hydrométrie, …
- La région
- Notions de règle de l'art de la plantation
- Les différentes essences : l'environnement, la terre, le développement, les besoins
- Mise en œuvre et évolution dans le temps
- Entretien (avantage – inconvénient – fréquence –saison)
- Approche budgétaire
- Principaux thèmes techniques :
  - Les plantes, les arbres, arbustes et haies
  - Les fournitures horticoles
  - Les matériaux

Un espace vivant

- Observer et prévoir
- Promouvoir la biodiversité et respecter l'environnement

POURQUOI CETTE FORMATION ? PERSONNES CONCERNÉES

Géomètre-expert et collaborateur (trice) de cabinet de géomètre-expert.

METHODE PÉDAGOGIQUE

La formation s'appuie sur une pédagogie déductive : elle nourrit la réflexion des participants par l'apport d'éléments théoriques et la présentation d'outils. Afin de favoriser leur assimilation, l'intervenant illustrera le propos par des exercices pratiques en repartant de l'expérience des participants. Les formations sont exclusivement collectives.

Détail de cette formation

Tarif

Présentiel : 380 € Net de taxe
Durée : 7 heures
Remise sur cotisation UNGE N+1 : Forfait de 35 € HT/participant

Organisme de formation

URBANEM
Tél : 06 06 51 01 38
https://www.urbanem.fr/